



Néoules, le 02 septembre 2022

Monsieur Renaud MUSELIER
Président

Monsieur Jean-Pierre SERRUS
Vice-Président en charge des
transports et de la mobilité
durable

HOTEL DE REGION
27, Place Jules Guesde
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Nos réf. : CR/NE/ GSP/22-195

Objet : Suppression de l'arrêt de bus du Lavoir à Néoules.

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,

Saisi ce jour par des administrés de ma commune, usagers des lignes de bus ZOU, je suis surpris d'apprendre à travers des messages consultés sur des réseaux sociaux, que la Région-Sud m'aurait informé, début août, d'un changement d'arrêt de bus sur notre village.

En effet, les usagers ayant contacté vos services sur ce changement d'arrêt ont reçu la réponse suivante : « *comme précisé à la commune de Néoules début août, l'arrêt le Lavoir ne sera plus desservi à compter du 1 septembre 2022, sur les lignes 4802, 4821, 4832. Les usagers doivent se rendre à l'arrêt Croisement de Néoules.* » Message signé par la Direction des Transports Scolaires et Interurbains, Service Réseau Transport du Var. (P.J. n°1)

Après consultation de mes services, je n'ai pas reçu, début août, cette information.

Par ailleurs, il s'agit d'une information, aucun avis ne m'a été soumis. Avis pour lequel j'aurai pu vous faire connaître les contraintes qu'un tel changement engendrait, notamment en matière de sécurité.

Cette information aurait méritée d'être communiquée par vos services à vos abonnés directement.

Sur le site de la Région l'arrêt du Lavoir est toujours inscrit à ce jour, ce qui crée une confusion pour les utilisateurs des lignes concernées. (P.J. n°2)

Cette décision unilatérale ne favorise pas l'accès aux transports en zones rurales et vient renforcer le sentiment de non prise en considération de la mobilité dans nos territoires ruraux.

Ces lignes, empruntées par les Néoulais et Néoulaises sont indispensables à leurs besoins d'accès aux services de la vie quotidienne (commerces, établissements scolaires, les services de soins...). Leur déplacement, sans mise en place d'un itinéraire sécurisé, sur la route départementale de liaison n'est pas du tout satisfaisant et représente un réel danger.

Ce déplacement ne prend également pas en compte la loi « handicap » posant le principe de la continuité de la chaîne du déplacement, ni de la volonté du Président de la République de donner la priorité aux transports du quotidien. Il ne permet plus, non plus, à certains usagers d'être desservis par les transports en commun, les éloignant ainsi des services.

Pour l'ensemble de ces raisons, je vous demande, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, de rétablir l'arrêt du Lavoir et de bien vouloir, dans le cadre des schémas d'accessibilité programmée, envisager une concertation pour une accessibilité efficiente.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance,

Veillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian RYSER
Maire de Néoules



Bonjour,

Comme précisé à la commune de Néoules début août, l'arrêt le Lavoir ne sera plus desservi à compter du 1 septembre 2022 sur les lignes 4802, 4821, 4832. Les usagers doivent se rendre à l'arrêt Croisement de Néoules.

Cordialement,



www.maregion.sud.fr

Direction des Transports, Services et Interurbains
Service Réseau Transport du voir

10:06 Arrêt Le Lavoir - NÉOULES, NÉOULES

Bus Zou 63 4802 Vers SAINT MAXIMIN - TOULON-A
Départs : 10:06 13:20 17:10

Report de l'arrêt LA VALETTE La Fourche

En raison de travaux liés à l'élargissement de l'A57, l'arrêt "Les Fourches" est neutralisé à compter du 27 juillet 2022 uniquement en direction de Toulon pour une durée de 6 mois environ.

La clientèle est invitée à prendre le bus à l'arrêt "Espaluns" situé avant le giratoire Lavoisier.

Vous remerciant de votre compréhension.

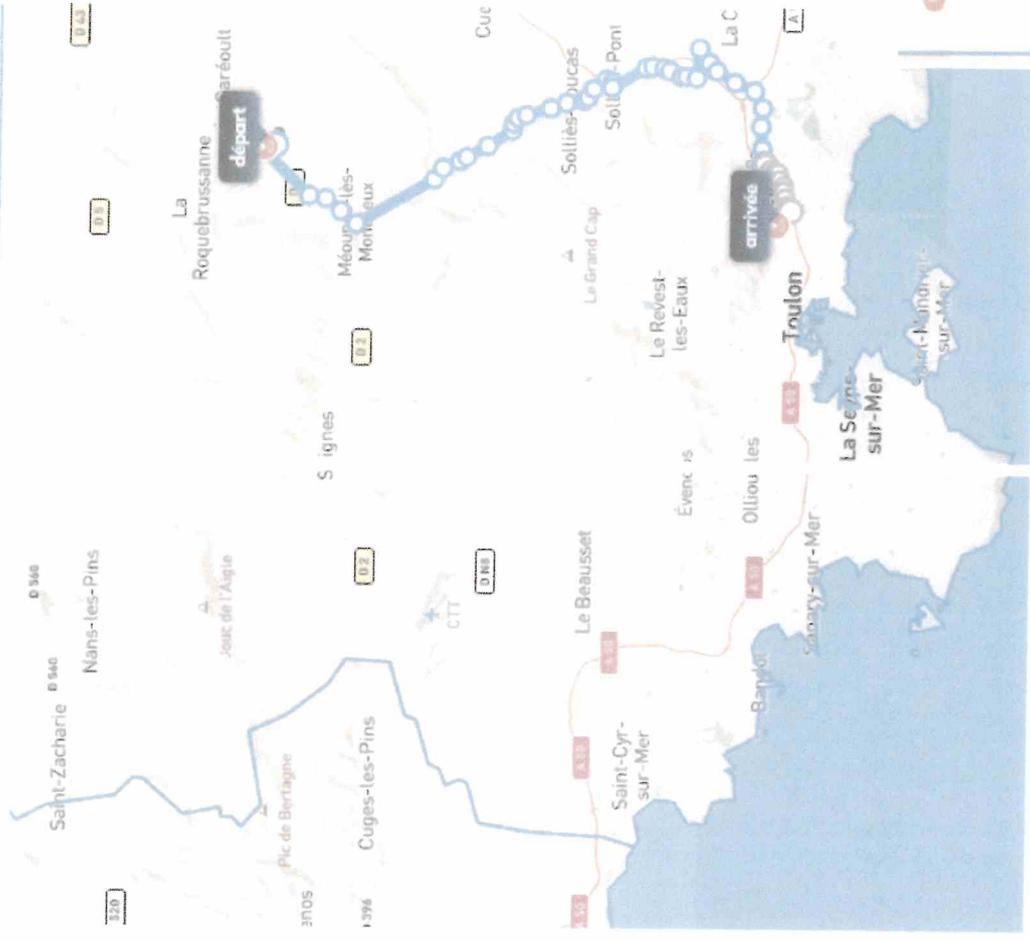
11:10 Arrêt Les Fourches - LA VALETTE, La Valette-du-Var

Marché 141 m

11:24 Arrêt Frères Lumière, La Valette-du-Var

Bus Réseau Mistral 31 3922900 Vers Antenne de Marine - Toulon
Départs : 11:24 11:54 12:24

11:31 Arrêt Lycée Rouvière, Toulon



Report de l'arrêt LA VALETTE La Fourche

En raison de travaux liés à l'élargissement de l'A57, l'arrêt "Les Fourches" est neutralisé à compter du 27 juillet 2022 uniquement en direction de Toulon pour une durée de 6 mois environ.

La clientèle est invitée à prendre le bus à l'arrêt "Espaluns" situé avant le giratoire Lavoisier.

Vous remerciant de votre compréhension.